

Préface

Florence Maillochon

Dans son introduction au *Mariage dans la société française contemporaine. Faits de population, données d'opinion*, publié en 1975, Louis Roussel constate avec regret que la famille, et le mariage en particulier, ne suscitent pas, ou trop peu, d'intérêt de la part des chercheurs français. Et pour cause, ce terrain est largement inexploité. En comblant ce vide, encore béant dans les années 1970, Louis Roussel pose un socle sociologique qui, cinquante plus tard, reste inégalé, et justifierait à lui seul sa réédition en 2024. Mais *Le mariage* offre bien plus : incontournable page d'histoire du xx^e siècle, il fournit aussi de formidables pages d'anticipation qui permettent d'éclairer le chemin parcouru entre ce qui était devenu une « institution matrimoniale en crise » et une reconfiguration plus générale de la conjugalité au xx^e siècle. Enfin, l'ouvrage de Roussel est aussi un modèle du point de vue de la méthode : la profondeur de l'approche pluridisciplinaire, la diversité et la richesse des sources utilisées ainsi que la rigueur de la démonstration forcent l'admiration et constituent une source inépuisable d'inspiration. Que l'on soit ethnologue, démographe, sociologue, historien-ne du droit, géographe ou simplement curieuse et curieux de l'évolution des formes de l'amour conjugal ou filial, on a toutes et tous une bonne raison de lire, ou relire, ce monument.

Louis Roussel propose d'analyser la « nature du lien matrimonial » c'est-à-dire d'étudier le fait conjugal dans toutes ses dimensions, sans le limiter à la famille avec laquelle il est souvent confondu. Il ne néglige pas pour autant l'étude de cette dernière, mais en l'abordant comme un moyen d'inscrire la nuptialité dans la temporalité. La famille apparaît en « amont » comme élément contextuel du mariage, et en « aval » comme sa conséquence « naturelle ». En décrivant l'évolution du mariage suivant le milieu social d'origine, Roussel constitue une véritable sociologie historique de l'institution sur près d'un siècle. En explorant la place de l'enfant dans le mariage, il esquisse également une histoire sociale de la famille. L'audace de cet ouvrage consacré au mariage est d'explorer aussi, et en même temps, son possible échec – le divorce⁽¹⁾ – comme l'envers de la médaille qui permet, en creux, de mieux comprendre le sens de l'union conjugale.

(1) Au moment de la rédaction du livre, le divorce par consentement mutuel, qui fut d'abord instauré durant la Révolution avec les lois de 1792, puis aboli en 1816 sous la Restauration, n'avait pas encore été rétabli. Il le sera en 1975.

Enfin, l'ouvrage opère un déplacement majeur en envisageant le mariage non pas comme un simple fait démographique, ou comme une institution juridique, mais comme un ensemble d'affects et de sentiments dont on peut retracer la genèse. D'alliance familiale, le mariage est en effet devenu un acte conjugal, dont l'amour est le fondement essentiel. Il convient donc de ne pas dissocier son évolution structurelle de celle de son contenu et de sa signification. S'inspirant de la méthode de Durkheim, et surtout d'Halbwachs, Louis Roussel commence par établir une «morphologie» du mariage qu'il complète par une «physiologie» des représentations collectives du mariage. À une époque où la démographie est encore profondément empreinte de schémas explicatifs biologisants, Roussel permet, dans la lignée des travaux d'Alain Girard, de dénaturaliser les comportements matrimoniaux et de les inscrire dans une histoire des mœurs. La démonstration de Roussel procède en deux mouvements. En premier lieu, il décrit en quelque sorte le «corps» du mariage (qui se marie ? où et quand ?) et, en second, «l'esprit» du mariage (avec quelles attitudes, sentiments et motivations). Si cette bipartition peut paraître encore un peu naturalisante, la manière dont l'auteur l'articule, avec finesse et précision, dans une approche dynamique, offre un nouveau regard sur la construction sociale des choix individuels du mariage.

Pour ce faire, l'ouvrage repose sur un double dispositif empirique qui rassemble en réalité une masse considérable de données. D'un côté, le «substrat du mariage», c'est-à-dire ses formes matérielles, est saisi à travers les données de l'état civil, de recensements de la population, d'enquêtes statistiques de l'Insee ou de sources administratives du ministère de la Justice ; de l'autre, «les représentations sociales, qui sont comme la conscience collective de ce corps social» (p. 26 du présent ouvrage) sont abordées à partir d'enquêtes d'opinions qui, à cette époque, connaissent un plein essor et donnent l'espoir d'accéder à «tout ce qui est psychologique». Ces séries statistiques sont complétées par des entretiens non directifs.

Grâce à ce puissant dispositif et au nombre considérable de tableaux statistiques établis sur le long terme, en France et ailleurs, Louis Roussel observe de profonds changements dans la structure du mariage au cours du xx^e siècle jusqu'au début des années 1970. En France, la nuptialité a fortement augmenté et l'âge au mariage a considérablement diminué, en particulier pour les femmes, réduisant ainsi mécaniquement la différence d'âge entre les époux. Cette évolution s'inscrit dans un ensemble de transformations structurelles, démographiques (allongement de l'espérance de vie), économiques et sociales (urbanisation et tertiarisation de la France) ou juridiques (vers une meilleure reconnaissance des droits des femmes notamment) qui ne suffisent pas à l'expliquer si on ne les relie pas aussi à l'évolution des mentalités. En croisant des analyses des données inédites avec une abondante littérature, notamment nord-américaine, l'ouvrage démontre que la modernité, qui s'incarne dans le développement de l'État

et la spécialisation des activités, entraîne une moindre détermination externe des individus. Dans les choix de vie en général, comme dans les choix matrimoniaux en particulier, « l'authenticité a pris le relais de l'interdit » (p. 346). La sortie du carcan traditionnel ne signe pas cependant la fin du contrôle social – la liberté et la jouissance par exemple, que la contestation de la fin des années 1960 appelle de ses vœux. L'apport de l'ouvrage est d'échapper à toute posture binaire opposant tradition/modernité ou contrôle/liberté en montrant que les choix contemporains (fondement sentimental du mariage et du désir d'enfant) sont aussi des constructions sociales qui, à leur échelle, constituent une force coercitive et contraignante.

Outre la qualité de sa démonstration et la clarté de son exposé, le caractère visionnaire de cet ouvrage est remarquable. Roussel se garde bien de jouer les Cassandre à propos de l'avenir critique de l'institution matrimoniale, mais il soulève la question : ce livre signe-t-il la fin du mariage ? Roussel le démographe est prudent dans ses prévisions. La baisse sensible du nombre de mariages en 1965 en France a attiré son attention, mais le manque de recul l'empêche de déterminer « s'il s'agit là d'un accident sans lendemain ou d'une modification profonde et durable des attitudes » (p. 175). Roussel le sociologue s'engage davantage en repérant de multiples indices dans l'évolution des mœurs et des structures (consommation de masse, émancipation des femmes, etc.) qui laissent entrevoir la possibilité d'une modification irréversible et durable de l'institution. L'histoire des cinquante dernières années a donné raison à ses intuitions, toujours solidement étayées.

De fait, *Le mariage* est publié à un moment où l'institution matrimoniale connaît un tournant radical. Le taux de mariage atteint un plafond et la précocité de l'union un plancher, tous deux à des niveaux inédits. C'est en 1972 que le nombre de mariages enregistrés en France a atteint son maximum et il n'a fait que diminuer depuis, à de rares exceptions près (2000 et 2001). En 2019, le nombre de mariages a été divisé par deux par rapport à cette époque. L'irruption de la pandémie de Covid-19 en 2020 a encore réduit le recours à l'institution. Le déficit engendré par les confinements n'a été que très partiellement rattrapé les années suivantes. Conjointement, l'âge au premier mariage s'est élevé de manière considérable, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, alors qu'il avait notamment rajeuni au cours du xx^e siècle. Au plus bas en 1972, l'âge moyen au premier mariage des hommes retrouve son niveau de la fin du xix^e siècle (28 ans) en 1992 et le dépasse de loin aujourd'hui : en 2022, les époux passent pour la première fois en mairie à 36,6 ans et 34,7 ans pour les femmes.

Louis Roussel ne pouvait anticiper une évolution d'une telle ampleur, mais il en avait compris le moteur : la privatisation du lien matrimonial qui, au fil du temps, conduit à rendre caduque la nécessité même du mariage. L'importance de la métamorphose sociale se mesure au sourire que provoquent désormais certaines expressions alors employées par la démographie. Le

« mariage à l'essai », c'est-à-dire la cohabitation qu'on qualifiait alors de « juvénile », s'est vidée de son sens en devenant à tout âge et pour tous les milieux sociaux, une étape indispensable précédant l'officialisation de l'union. Au demeurant, « l'essai » est très souvent un état prolongé, voire définitif. Le mariage n'est plus ni le but ultime du couple ni la seule option institutionnelle possible depuis l'invention du Pacs en 1999. Depuis vingt ans, la baisse drastique du mariage se poursuit (242 000 en 2022) alors que le nombre de pacs augmente (210 000 en 2022) sans que le déclassement de l'un puisse être totalement attribué à l'essor de l'autre. Les populations choisissant l'une ou l'autre option conjugale ne présentent pas les mêmes profils socioéconomiques, les mêmes valeurs ou les mêmes représentations du couple et de l'amour. La « sexualité prémaritale » dont Roussel étudie la diffusion et la perception est, elle aussi, devenue un concept doublement obsolète, parce qu'on se marie moins souvent et que le premier partenaire est rarement le conjoint (sauf dans les franges les plus religieuses de la population française). L'ouvrage offre ainsi la mesure du chemin parcouru en cinquante ans dans la société et les sciences sociales. C'est au regard de cette histoire, qu'on ne s'étonnera donc pas (trop) qu'il soit question, par exemple, de « la femme » et de « l'homme » ou que l'éducation des enfants soit présentée du seul ressort des « jeunes mères ». L'ouvrage paraît en effet dans un contexte où l'âge moyen au premier enfant est de 24 ans (contre 31 ans en 2023) et où la reconnaissance juridique de l'égale responsabilité parentale des deux parents est encore toute récente⁽²⁾. De même, l'hétéronormativité évidente de la posture ne peut totalement surprendre quand l'homosexualité est encore criminalisée⁽³⁾. Le temps du « mariage pour tous » est encore loin.

Avec le recul, il est possible de discerner les lignes idéologiques qui, au moment de la parution de l'ouvrage, traversaient la société et les manières de concevoir et d'analyser les phénomènes sociaux. La crise du mariage, point de départ de l'interrogation, est pensée comme la manifestation de tensions contraires. Au moment où Roussel effectue sa recherche, la ligne de partage du monde se situe entre les « traditionalistes » et les « modernistes ». Dans une France en pleine mutation sociale, politique, économique, marquée par les événements de mai 1968 qui sont aussi une expression de ce clivage, on comprend mieux l'attention portée au conflit des générations pour expliquer le changement social et ses balbutiements. L'histoire des mœurs et des pratiques matrimoniales ne se déroule pas sans contradiction, car chacune n'évolue pas forcément au même rythme, dans une société divisée. Les anciens sont encore attachés à une forme traditionnelle et conventionnelle du mariage, alors que les jeunes l'envisagent davantage sous l'angle du lien,

(2) Loi n° 70-459 du 4 juin 1970 relative à l'autorité parentale.

(3) La loi qui dépénalisa l'homosexualité, dite loi Forni, rapportée par Gisèle Halimi et soutenue par le Garde des Sceaux Robert Badinter, fut promulguée le 4 août 1982.

sans renoncer pour autant à l'institution qui atteint des niveaux plus élevés par rapport aux précédentes générations. La crise de l'institution matrimoniale n'est pas seulement démographique mais aussi sociale, car fondée sur une profonde transformation de la nature du lien social.

Aujourd'hui, c'est moins la crise de l'institution que la crise du couple qui pose question. Le contexte social, politique et scientifique invite davantage à une approche en termes de rapports de genre, de classe ou de race, qui sont peu à l'œuvre chez Roussel, même s'il étudie systématiquement le mariage en fonction des milieux sociaux et du sexe des époux. Réciproquement, en centrant son analyse sur le conflit des générations, c'est bien un rapport social d'âge, largement euphémisé ou invisibilisé dans les études contemporaines, qu'il explore de manière originale. Il ne l'aborde pas comme une sorte d'invariant anthropologique – l'opposition entre les parents et les enfants, les anciens et les modernes – mais l'historicise et le contextualise. Les mutations économiques qui brisent la transmission des savoirs entre générations, la séparation et l'éloignement géographique des domiciles, le développement d'une culture juvénile en lien avec la consommation de masse sont autant de transformations structurelles qui reconfigurent le rapport d'âge. Cette construction résolument sociologique de l'histoire du mariage évite toute opposition simpliste entre un « avant » et « après », fondée sur la construction mythologique d'une tradition tout aussi introuvable qu'une unique modernité. Grâce à son approche comparatiste (suivant les milieux et les régions notamment), Roussel montre que le passé, comme le présent, ne sont pas monolithiques. Les séries statistiques longues, issues notamment des recensements ou d'enquêtes représentatives, lui permettent de reconstituer l'histoire de l'ensemble de la population, y compris des personnes invisibilisées par une histoire sociale souvent tournée vers l'élite. Si l'on se marie de plus en plus au cours du xx^e siècle au point que le célibat apparaisse presque suspect au début des années 1970, l'histoire n'est pas uniforme dans tout l'espace social et géographique. Roussel met par exemple en lumière la distance au mariage des ouvriers et ouvrières agricoles ou des gens de maison, avant la Seconde Guerre mondiale ; il dévoile aussi l'effet contrasté du niveau d'instruction (i.e. du diplôme) favorable à la nuptialité des hommes, mais pas à celle des femmes. La tradition résiste aussi différemment suivant les régions de France, sans que la structure démographique et économique de chacune n'explique totalement le fait social.

L'ouvrage fournit ainsi, en actes, une véritable leçon de méthode de la recherche, poussant à reconsiderer nos usages des outils de la sociologie ainsi que la place de la discipline dans le champ plus large des sciences sociales.

On ne peut qu'être frappé, à l'époque où la formalisation mathématique ou informatique sert fréquemment de caution scientifique, par l'importance accordée à l'ethnologie (on dirait peut-être anthropologie aujourd'hui) dans la démarche de l'auteur. Discipline mère, c'est elle qui donne la mesure du

phénomène social. Même si dans les années 1970, les sciences sociales sont des disciplines encore jeunes, prises dans des logiques distinctives qui les conduisent souvent à s'opposer, la démarche de Roussel est résolument interdisciplinaire. Il prône « la coopération systématique entre chercheurs de disciplines différentes » (p. 21) et parvient à réaliser ce programme ambitieux en complétant son analyse du « substrat démographique » par une approche (psycho)sociologique des représentations, inscrite dans une perspective géographique et historique – « Le sociologue s'intéressera avant tout à la longue durée » (p. 47).

Le mariage constitue donc un exemple particulièrement réussi de recherche par « méthodes mixtes » même si l'expression est totalement anachronique. Pour Roussel, le qualitatif désigne les « représentations », par opposition aux faits sociaux, plus tangibles et mesurables comme les actes de mariage alors qu'aujourd'hui, il représente plutôt le caractère non standardisé des données. Néanmoins, quelle que soit la définition adoptée, *Le mariage* articule parfaitement qualité et quantité, opinions et faits, données statistiques et récits. Il propose aussi une approche que l'on pourrait qualifier actuellement d'intersectionnelle et de multisituée. Cette œuvre chorale, dont le propos soulève encore des questions très actuelles sur le couple et ses atermoiements, est donc une formidable source d'inspiration pour concevoir de nouvelles études mettant en évidence, et en pratique, l'unité fondamentale des sciences sociales.